
« Des catholiques contre le *nacionalcatolicismo* ? » :
le syndicalisme d'inspiration catholique et
l'immigration espagnole en France durant les
années 1960

“Catholics against Franco’s National Catholicism ?” : French Catholic trade unionism and Spanish immigration in France during the 1960s

Aubin Gonzalez



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/7682>

DOI : 10.4000/histoirepolitique.7682

ISSN : 1954-3670

Éditeur

Centre d'histoire de Sciences Po

Référence électronique

Aubin Gonzalez, « « Des catholiques contre le *nacionalcatolicismo* ? » : le syndicalisme d'inspiration catholique et l'immigration espagnole en France durant les années 1960 », *Histoire Politique* [En ligne], 47 | 2022, mis en ligne le 01 juin 2022, consulté le 12 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoirepolitique/7682> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoirepolitique.7682>

Ce document a été généré automatiquement le 12 novembre 2022.

Tous droits réservés

« Des catholiques contre le *nacionalcatólicismo* ? » : le syndicalisme d'inspiration catholique et l'immigration espagnole en France durant les années 1960

“Catholics against Franco’s National Catholicism ?” : French Catholic trade unionism and Spanish immigration in France during the 1960s

Aubin Gonzalez

- 1 Au moins depuis l'entre-deux-guerres, plusieurs générations d'Espagnols aux profils *a priori* différents se sont installés en France. À la première vague d'immigration des années 1920, majoritairement composée de Castillans ou d'Extremègnes surtout employés comme main-d'œuvre agricole bon marché au lendemain de la Première Guerre mondiale, succède la vague issue de l'exil républicain de 1939. Arrivés en France au lendemain de la chute de Barcelone en février 1939, les groupes d'exilés républicains fuient les bombardements et la répression franquiste qui s'intensifie à la fin de la Guerre civile, laquelle oppose depuis 1936 la Seconde République espagnole aux nationalistes (*Nacionales*) dirigés par le général Franco. Du fait de leur culture politique et militante grâce à laquelle ils parviennent à susciter l'expression d'une solidarité transnationale pro-républicaine et antifranquiste, les différents groupes issus de l'exil républicain sont identifiés par le gouvernement français et l'opinion publique comme politiquement marqués. Reconnus par l'État français qui leur octroie le statut de réfugiés en 1945 en raison de leur participation à la résistance contre l'occupant nazi durant la Seconde Guerre mondiale, les groupes d'exilés républicains sont contraints de s'intégrer dans la société française devant l'impossibilité du retour en Espagne¹. Le maintien de Franco au pouvoir empêche toute forme d'expression syndicale et/ou

politique. La répression du régime ne cesse de s'intensifier contre les foyers pro-républicains, anarchistes, communistes, socialistes, sans oublier les groupes nationalistes catalans et basques, ces derniers ayant pourtant une expression identitaire et culturelle pensée comme catholique.

- 2 Les récents travaux français et espagnols sur le sujet ont souligné l'existence de points de contact entre les groupes de l'exil républicain de 1939 et une troisième vague d'immigration espagnole venue de l'Espagne franquiste entre la fin des années 1950 et la fin des années 1960. Majoritairement composée de groupes plus jeunes et élevés sous la dictature, il s'agit d'une nouvelle génération d'immigrés qui n'a pas non plus connu la guerre civile et qui a grandi dans une société ostensiblement catholique. *A priori* moins politisés que leurs aînés issus de l'exil républicain, ce sont plus de 600 000 émigrés qui arrivent en France entre 1956 et 1968 avec pour objectif d'avoir de meilleures conditions de vie². Si certains de ces groupes d'immigrés arrivent en France *via* la politique « d'émigration assistée » portée par le régime franquiste à partir de 1956, la plupart d'entre eux entrent dans l'Hexagone de façon irrégulière contournant ainsi la lourdeur du processus de sélection migratoire mené par l'*Instituto Español de Emigración*. À leur arrivée en France, ces immigrés sont alors rapidement approchés par les groupes d'exilés qui tentent d'éduquer politiquement leurs compatriotes. La Confédération générale du travail (CGT), soutenue par le Parti communiste français (PCF), a accueilli bon nombre d'exilés dès 1939 et poursuivi son action avec les Espagnols jusque dans les années du post-franquisme.
- 3 En dehors des réseaux liés à la gauche française traditionnelle, les institutions d'inspiration catholique ont également développé une activité importante en direction de l'immigration espagnole³. Alors que le régime franquiste s'attache à déployer une stratégie d'encadrement reposant sur le contrôle culturel et politique des groupes d'immigrés installés en France, certains d'entre eux semblent plus se reconnaître dans les valeurs portées par le syndicalisme catholique français. Pourtant élevés dans une dictature qui s'affiche comme ostensiblement catholique, les groupes d'immigrés approchés par la Confédération française démocratique du travail (CFDT), et surtout les groupes d'action catholique français, n'hésitent plus à critiquer ouvertement le régime ou encore à dénoncer la répression politique et syndicale.
- 4 Cet article s'intéresse au travail du syndicalisme d'inspiration catholique en direction de l'immigration espagnole en France entre 1961 et 1968 à partir des sources consultées dans les archives confédérales de la CFDT et de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) française et espagnole mais pas seulement. Outre les différentes lettres ou communiqués retrouvés dans les fonds d'archives mentionnés ci-dessus, nous nous appuyons sur des sources orales pour étayer notre analyse dont le témoignage de René Salanne. Ancienne figure du Secteur International de la CFDT, René Salanne a suivi de près, voire à aider à impulser, l'action de la CFDT vis-à-vis des immigrés espagnols au début des années 1960. Au travers de l'étude des expériences proposées par la CFTC-CFDT pour des immigrés espagnols, puis celles des mouvements d'action catholiques telle que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC/JOC-F)⁴, il s'agit de comprendre comment le syndicalisme catholique français a pu leur permettre d'exprimer une critique du franquisme. Autrement dit, il s'agit d'interroger la « spécificité catholique » de ces groupes d'immigrés et de tenter de comprendre comment des immigrés qui ne se reconnaissent pas forcément dans les valeurs portées par les réseaux communistes ont pu acquérir une stratégie d'autonomie syndicale

porteuse de valeurs d'inspiration catholique pensées comme démocratiques et alternatives à celles portées par le national-catholicisme ?

Soutenir la « recomposition syndicale » : le syndicalisme français d'inspiration catholique face à la répression de l'opposition antifranquiste en Espagne

- 5 Le 28 mars 1961, la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) organisent ensemble une conférence syndicale sur l'Espagne. Parmi les participants figurent entre autres des représentants espagnols de la *Unión General de Trabajadores* (UGT)⁵, de *Eusko Langileen Alkartasuna - Solidaridad de Trabajadores Vascos* (ELA-STV)⁶ et de la *Societat d'Obrers Cristians de Catalunya* (SOCC)⁷. Du côté français figurent également plusieurs représentants, au premier rang desquels des délégués du bureau international de la CFTC. Alors en pleine période de scission, la CFTC-CFDT⁸ encourage toutes les organisations participantes à relayer la prise de position commune contre le régime franquiste, décidée lors de la conférence internationale sur l'Espagne⁹.
- 6 Cette prise de position est rapidement portée à la connaissance des unions régionales et départementales de la CFTC par l'intermédiaire de son service politique. Parallèlement, Jean Lannes, – qui fut secrétaire général de la fédération métallurgique de la CFTC, avant d'être secrétaire confédéral au département international¹⁰ –, suggère de sensibiliser les militants à la « situation du monde ouvrier en Espagne », c'est-à-dire la répression systématique des organisations syndicales espagnoles par le régime franquiste. Fidèle à la résolution B de la Conférence syndicale, la CFTC entame donc un travail « d'information » :

« [...] afin d'alerter l'opinion publique, et en particulier le mouvement ouvrier organisé, du caractère en vigueur de la nature du régime syndical en Espagne¹¹. »
- 7 Cette participation est la première expression d'un changement de cap dans la politique internationale de la « Nouvelle CFDT¹² » impulsée depuis la nomination d'Eugène Descamps comme secrétaire général de la Confédération en 1961.
- 8 À cette date, la CFTC est profondément divisée au sujet de son orientation idéologique. Depuis janvier 1946 et la parution du premier numéro de la revue dont il emprunte le nom, le groupe Reconstruction remet progressivement en cause l'appartenance chrétienne de la confédération¹³. Métallurgiste de profession, Eugène Descamps est de ceux qui souhaitent maintenir la spécificité chrétienne et, surtout, le lien avec l'Église catholique¹⁴. Refusant d'être un faire-valoir pour la nouvelle direction emmenée par le groupe Reconstruction, Eugène Descamps démissionne tout d'abord du bureau central de la Confédération en 1957. Puis, soucieux de l'unité de la Confédération, il accepte de collaborer avec les membres de Reconstruction au sein de la direction dont il prend la tête lors du congrès de juin 1961¹⁵.
- 9 Alors que l'action internationale de la CFTC était presque exclusivement centrée sur les pays d'Afrique, et ceux d'Europe de l'Est, la CFDT entend être une actrice de premier plan dans le processus d'internalisation d'un syndicalisme d'inspiration chrétienne¹⁶. De plus, la participation de la CFTC à cette conférence sur l'Espagne intervient dans un contexte où la répression syndicale et politique ne faiblit pas en Espagne. Bien au

contraire, à la fin des années 1950, elle commence à s'exercer sur des groupes qu'elle avait relativement épargnés jusqu'alors.

- 10 En Espagne, lors des grandes grèves de 1962-1963, les militants issus de la *Hermandad Obrera de Acción Católica* (HOAC) et de la *Juventud Obrera Cristiana* (JOC)¹⁷ manifestent ouvertement au côté des militants de la gauche traditionnelle. Contraints à la clandestinité, ces militants issus des groupes communistes, socialistes, nationalistes basques et catalans parviennent effectivement à dialoguer, voire à pénétrer pour certains d'entre eux, les groupes d'action catholique. Véritables pierres angulaires de la recomposition du syndicalisme clandestin, les groupes proches ou issus de l'action catholique ne s'expriment désormais plus seulement à « mots couverts »¹⁸. Ces derniers n'entendent plus être considérés comme des auxiliaires assujettis aux objectifs de contrôle social et politique du régime franquiste. Que ce soit au sein des groupes de réflexion¹⁹ ou dans leurs publications, comme celles éditées par *Zyx*, les groupes d'action catholique multiplient les critiques contre l'action gouvernementale et la répression.
- 11 Accentuées par la mise en œuvre des réformes économiques et sociales issues du Plan de stabilisation économique présenté par le régime à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en juin 1959, ces critiques sont au cœur de ces grandes grèves. Véritable programme d'austérité économique destiné à afficher les signaux de la libéralisation de la vie économique et sociale espagnole, la mise en œuvre du Plan de stabilisation à marche forcée par les « technocrates » dégrade davantage les conditions de vie quotidienne des travailleurs. La montée des prix engendre une hausse de l'inflation au début des années 1960 qui n'est effectivement pas accompagnée d'une hausse des salaires²⁰. Ce contexte de crise sociale et, surtout, la réception des encycliques issues du Concile Vatican II (1962-1965) incitent la JOC/JOC-F à soutenir ces revendications. Concrètement, la JOC/JOC-F n'hésite plus à afficher sa solidarité avec les jocistes espagnols, comme l'illustrent leurs déclarations lors des grandes grèves des années 1962-1963²¹.
- 12 Formulées en direction du régime franquiste, ces déclarations de soutien de la JOC/JOC-F à leurs « frères » – selon le terme employé par les acteurs de l'époque – espagnols en grève reposent sur le respect de la personne humaine et l'amélioration des conditions de vie quotidienne de jeunes travailleurs espagnols toujours plus stigmatisés par la dictature. Pour exprimer une solidarité transnationale en direction de l'opposition non communiste, la JOC/JOC-F s'inscrit dans le sillage creusé par *Pacem in Terris*, la lettre encyclique de Jean XXIII. Publiée en 1963, juste après l'adoption des premières réformes conciliaires de Vatican II, elle affiche une véritable volonté d'ouverture démocratique dans l'*aggiornamento* de l'Église. Dans ce sens, elle encourage les « communautés politiques » (les États) à respecter et à garantir les droits et les libertés fondamentales des individus²².
- 13 Conservés au sein des Archives confédérales de la CFDT et dans la documentation des Archives nationales de la JOC/JOC-F, le compte rendu de la Conférence syndicale sur l'Espagne et le communiqué de soutien mentionné ci-dessus illustrent les débuts d'une solidarité transnationale entre le syndicalisme espagnol non communiste et le syndicalisme français d'inspiration catholique. L'expression de cette solidarité du syndicalisme français d'inspiration catholique a pour objectif de soutenir la recomposition du syndicalisme clandestin non communiste. Autrement dit, il s'agit de

contribuer à la formation de nouveaux leaders afin d'empêcher une mainmise des communistes dans le jeu politique de l'Espagne postfranquiste²³.

- 14 En effet, les groupes issus du *Partido Comunista de España* (PCE) constituent, en quelque sorte, l'autre « pièce maîtresse » de la recomposition syndicale dans l'Espagne du début des années 1960. Depuis la nouvelle orientation stratégique dite de « réconciliation nationale » lors du XX^e congrès en juin 1956, le PCE décide de soutenir les revendications sociales et politiques dans la « légalité » permise par le régime. Promue à partir de 1958, cette dernière s'articule autour de l'ouverture affichée du régime à la suite de l'entrée d'une nouvelle génération de personnel politique appelée « les technocrates » et formée dans le réseau universitaire lié à l'Opus Dei²⁴. Dans le monde du travail, la *Ley de Convenios Colectivos* (Loi sur les conventions collectives) de 1958 et la *Ley de Jurado de Empresa* (Loi sur les conseils d'entreprise) actent la mise en place d'instances purement consultatives qui permettent néanmoins au PCE de s'entendre avec les militants hoacistes et jocistes et d'impulser les premières *Comisiones Obreras* (commissions ouvrières) en 1960. Ces dernières deviennent rapidement un nouvel outil d'expression pour une partie de la classe ouvrière proche de l'action catholique dont l'influence diminue toutefois progressivement au fur et à mesure que les militants du PCE y entrent, et ce jusqu'en 1968²⁵. Cette année-là, les *Comisiones Obreras* ne sont effectivement plus couvertes par l'épiscopat qui est profondément divisé sur les réformes conciliaires issues de Vatican II. Il choisit de rompre le dialogue face à la participation croissante de militants catholiques galvanisés par les exhortations papales aux mouvements sociaux au côté de l'opposition clandestine.
- 15 Pointes avancées de l'Action catholique spécialisée en Espagne, la STV et la SOCC deviennent, en Catalogne et au Pays basque, de plus en plus importantes dans le syndicalisme clandestin du fait du rôle des militants hoacistes et jocistes. Outre un discours influencé par le marxisme, la SOCC et la STV se définissent davantage par leur identification à des valeurs culturelles d'inspiration catholique et régionale. Selon les travaux de Frank Georgi et ceux de Claude Roccati qui ont étudié la politique internationale de la CFTD, il apparaît que le secteur international de la CFTC proche du groupe Reconstruction décide d'appuyer les organisations clandestines espagnoles de sensibilité non communiste, notamment celles affichant une spécificité catholique²⁶.

La formation de nouveaux leaders du syndicalisme démocratique espagnol au sein de la CFTC-CFDT

- 16 Parmi toutes les organisations suivies par CFTC-CFDT, l'*Unión Sindical Obrera* (USO) tient une place importante. Entre les deux organisations, il existe en effet une certaine proximité idéologique qui permet à la CFTC – puis à partir de novembre 1964 la CFDT – de formuler l'expression d'une solidarité pensée comme catholique et démocratique²⁷. Cette proximité idéologique s'explique par le fait que les JOC espagnole et française sont pourvoyeuses de militants aussi bien pour l'USO que pour la CFTC-CFDT, comme le souligne René Salanne :

« En Espagne, il y avait une particularité. Ça a été la création de l'USO. L'USO a été créée par des anciens de la JOC espagnole avec lesquels j'avais effectivement plus de contact parce qu'en tant que responsable régional, ou même national [de la JOC], j'étais appelé à pousser plus pour qu'il y ait des contacts entre les différentes organisations, donc je connaissais du monde²⁸. »

- 17 Pour cet ancien secrétaire confédéral de la CFDT qui fut auparavant un des cadres notables de la JOC française et de la JOC internationale, soutenir pleinement l'USO est un moyen d'influer considérablement sur l'opposition clandestine non communiste. À ce titre, il ajoute :

« [...] Eux, ils voulaient que les jeunes s'intéressent au syndicalisme en vue de l'après mais pas faire un syndicat de plus. Ils étaient prêts à s'intégrer, à fusionner avec les syndicats classiques, et notamment l'UGT avec laquelle ils avaient déjà des contacts à Toulouse.

Alors nous, ceux-là on les a aidés. C'est clair, la CFDT les a aidés, y compris en faisant venir des groupes clandestinement et pour ça ils [les groupes] passaient par la STV. La STV, pour ce qui était de la clandestinité, des sorties d'Espagne et des rentrées... tout le monde passait par là, y compris les anarchistes. Donc ces groupes passaient et on les recevait à Bierville, qui est le centre de formation de la CFDT, pour se dégrossir un petit peu et voir comment ça marchait. Puis après, on les propulsait individuellement à la base, aux Unions Départementales²⁹. »

- 18 Dans la recomposition du syndicalisme clandestin entre organisations communistes et organisations non communistes, l'USO est effectivement la plus investie et donc la plus exposée à l'influence des milieux communistes. En accord avec les objectifs définis dans le cadre de sa nouvelle politique internationale, la CFTC-CFDT entend donc participer pleinement à la formation de futurs leaders syndicaux. Sur la base des contacts noués avec certains groupes d'exilés républicains, la CFTC-CFDT n'hésite pas à organiser l'accueil de groupes d'immigrés au profil particulier sur le sol français. Dans leur grande majorité, il s'agit de jeunes travailleurs issus des organisations clandestines, et notamment des milieux nationalistes basques³⁰.
- 19 Comme le raconte René Salanne, les organisations nationalistes basques ont effectivement une part importante dans cette initiative amorcée par la CFTC-CFDT. Cette prise en charge de jeunes travailleurs venus d'Espagne est cependant loin d'être désintéressée. En effet, hormis les milieux communistes pleinement soutenus par Moscou, rares sont les organisations d'opposition à avoir encore des militants expérimentés dans leurs rangs.
- 20 Dans cet esprit, la CFTC-CFDT impulse dès 1963 la création d'un Groupe de travailleurs espagnols autour d'un petit noyau essentiellement composé de Solidaristes³¹ basques en exil tels que Ramon Agesta³², comme le souligne l'extrait d'un rapport rédigé par René Salanne³³. Cette initiative est pleinement soutenue par des membres de la Confédération et Ramon Agesta, l'une des figures historiques d'ELA-STV en exil. Il s'agit de permettre à de jeunes ouvriers métallurgistes de bénéficier d'une authentique expérience militante dans un pays démocratique. De plus, la création de ce « Groupe des travailleurs espagnols » de la CFTC est d'emblée conçue comme un modèle d'expérience pour intégrer la main-d'œuvre étrangère dans son ensemble et à l'échelle nationale dans les « syndicats de base »³⁴.
- 21 Après la scission de novembre 1964, Gerard Espéret³⁵ entend effectivement poursuivre l'expérience. Pour celui qui est alors vice-président de la confédération à la tête du « secteur international », il s'agit d'intégrer les travailleurs immigrés installés en France dans le projet confédéral³⁶. Durant les années 1960, même si les groupes de travailleurs espagnols et portugais sont encore relativement nombreux (plus d'un million), d'autres groupes d'immigrés sont également présents en France : comme celui des travailleurs maghrébins. Venus de l'ex-Empire colonial français, ils sont plus de 600 000 en 1968³⁷. Fort de son engagement pour la promotion syndicale et politique

des travailleurs de l'empire colonial français, Gérard Espéret entend œuvrer pour l'organisation syndicale des travailleurs immigrés. Pour lui, il ne s'agit pas de s'appuyer sur la création de sections nationales exclusivement, c'est-à-dire en regroupant ces derniers suivant leurs nationalités mais en coordonnant leurs actions avec celles de leurs camarades français³⁸. Désormais, qu'ils soient français ou espagnols, tous les travailleurs doivent œuvrer pour l'internationalisation d'un syndicalisme autonome et démocratique capable de rivaliser avec celui porté par les réseaux communistes.

- 22 Dans cette perspective, une conférence nationale des immigrés est organisée par la CFDT. Célébrée en mars 1966 avec le concours de plusieurs unions départementales préalablement invitées par Eugène Descamps³⁹ quelques mois plus tôt, elle aborde ainsi plusieurs thèmes considérés comme les problèmes auxquels les travailleurs immigrés font face dans leur vie quotidienne et professionnelle⁴⁰. Parmi les différents groupes de travail mis en place pour l'élaboration de la conclusion générale de cette conférence, on trouve ainsi un groupe consacré aux problèmes juridiques, à la question du logement ou encore à la protection sociale⁴¹.
- 23 L'intégration des travailleurs immigrés dans le projet confédéral obéit également à la volonté affichée de resserrer les liens existants entre la CFDT et les autres organisations internationales du syndicalisme démocratique et autonome⁴². Ainsi, face à l'évolution de la situation du syndicalisme clandestin en Espagne, la CFDT doit repenser son discours et ses actions vis-à-vis de l'immigration espagnole qui arrive en France au milieu des années 1960. En effet, dans cette période de cohabitation entre une vague d'immigration espagnole issue de l'exil de 1939 et celle issue du franquisme, les syndicats français sont parfaitement conscients du rôle de conscientisation politique que souhaitent jouer les organisations en exil vis-à-vis des immigrés du franquisme⁴³. La CFDT entend dès lors tirer profit des pratiques de formation militante qui caractérisent les différentes cultures des groupes d'exilés républicains pour renforcer son action auprès des immigrés espagnols, en particulier dans la région parisienne⁴⁴. En effet, la prise en charge des groupes d'Espagnols s'inscrit dans une véritable politique confédérale, comme le révèle un document à usage interne annoté du 11 juin 1965, soit quelques mois avant la conférence de juillet 1966. Par exemple, nous pouvons ainsi remarquer que l'adhésion de nouveaux militants a lieu dans les sections d'entreprise et/ou au sein des différentes branches professionnelles aux côtés des travailleurs français⁴⁵. L'organisation des immigrés espagnols au sein de la CFDT repose donc sur le partage et la transmission de valeurs communes aux travailleurs français et espagnols.
- 24 Par ailleurs, selon un rapport d'activités daté entre juin 1965 et octobre 1966 consacré aux immigrés espagnols encadrés par la CFDT, ces derniers soulignent le besoin de militants. La CFDT regarde attentivement les pratiques militantes d'une jeune section syndicale de langue espagnole qui s'organise au sein même de la Confédération. Les militants espagnols de la CFDT parviennent à installer une permanence à la Plaine-Saint-Denis, lieu de vie de l'une des plus importantes communautés espagnoles de la région parisienne dans les années 1960⁴⁶. Tous les dimanches, ils organisaient des réunions pour former de futurs militants espagnols, aider juridiquement les immigrés en les informant de leurs droits et fournir un effort d'information en direction des immigrés⁴⁷. Cette démarche de militants espagnols membres de la CFDT ressemble d'ailleurs à celle développée dans les « paroisses de langue » appuyées et surveillées par le régime franquiste dans la même période⁴⁸.

- 25 Présentes en France depuis les années 1920, voire depuis la fin du XIX^e siècle, les « paroisses de langues » – ou Missions espagnoles – ont pour fonction de prêter une assistance matérielle et spirituelle aux immigrés. Ces missions sont issues des sociétés de secours mutuels qui se développent en Espagne à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, – notamment au travers des patronages royaux⁴⁹ –, dans le sillage de *Rerum Novarum*, la lettre encyclique de Léon XIII publiée en 1891⁵⁰. Lorsque la guerre civile éclate en 1936, Franco et les nationalistes entendent utiliser les Missions comme principal outil pour contrer la propagande républicaine en France. Ces institutions religieuses, théoriquement destinées à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs espagnols présents sur le sol français, sont converties en lieux de diffusion de la propagande franquiste. Elles sont incitées à effectuer un effort de surveillance des activités des groupes de l'exil républicain avec pour consigne de les ramener à elles. Ainsi, la section « immigrés espagnols » de la région parisienne permet à ceux qui ne se reconnaissent pas dans le discours ouvrier des organisations communistes de se définir selon un discours ouvrier fondé sur des valeurs catholiques.
- 26 Cependant ces dernières ne correspondent pas forcément à une appartenance confessionnelle. Pour certains Espagnols, il s'agirait davantage d'une spécificité culturelle. Rappelons que, sous la dictature franquiste, les couvents, les églises et les ateliers deviennent des espaces d'expression d'une culture de solidarité pensée comme alternative à celle portée par le national-catholicisme. Intégrés dans la CFDT, les immigrés espagnols peuvent donc directement soutenir les syndicats clandestins de l'intérieur de la péninsule sans utiliser les relais culturels et institutionnels de l'exil.

L'immigration espagnole dans les groupes d'action catholique ouvriers français

- 27 Au début des années 1960, la JOC espagnole possède quelques militants installés en France qu'elle a envoyés pour mettre sur pied une stratégie d'encadrement à destination des jeunes travailleurs⁵¹. Véritables prolongements du jocisme espagnol sur le sol français, les deux permanents espagnols (un apprenti cheminot pour les garçons et une employée de bureau pour les filles⁵²) ont pour mission d'aider la JOC française à organiser l'accueil des militants espagnols. Les deux permanents doivent aussi faciliter leur accueil dans les rangs de la JOC ou de la JOC-F lorsqu'il s'agit de jeunes filles immigrées⁵³. Loin d'être anodins, l'accueil et l'organisation de groupes d'immigrés jocistes venus d'Espagne ne sauraient constituer une stratégie d'encadrement exclusivement franco-espagnole. À la lecture d'un rapport daté de mai 1963, il apparaît que cela s'inscrit dans la perspective d'une prise en charge de l'immigration beaucoup plus globale⁵⁴. Plus qu'un groupe intégré à l'organisation de la JOC française, la JOC émigrée s'affiche davantage comme un groupe d'étude. À partir des observations faites par L.C., ancien responsable fédéral de la JOC française auprès des immigrés espagnols⁵⁵, sur les groupes de la région parisienne, il apparaît que l'ambition est de permettre à la JOC française de répondre aux problèmes de l'immigration⁵⁶.
- 28 Qu'il s'agisse de la JOC française ou espagnole, celles-ci consacrent une part importante de leurs activités à la formation d'une base militante. En tant que mouvement d'éducation populaire, la JOC n'a pas seulement une vocation spirituelle. Elle a aussi pour objectif de permettre aux jeunes travailleurs de s'organiser collectivement afin d'assurer la promotion de leur condition et celle de leurs droits comme le souligne L.C.

⁵⁷. Pleinement intégrés au sein de la JOC française à partir de 1964 à la suite d'une décision de la direction, les groupes de jocistes espagnols installés en France n'hésitent pas se mobiliser en direction de leurs compatriotes présents sur le territoire français. Comme les groupes issus de l'exil républicain de 1939, les immigrés jocistes espagnols tentent de conscientiser les autres groupes d'Espagnols aux enjeux de leur condition d'immigré⁵⁸. Pour y parvenir, la fédération des jocistes espagnols immigrés incite les membres à une formation concrète et autonome, tant sur le plan syndical qu'intellectuel.

- 29 À ce titre, nous pouvons mentionner les brochures des « Enquêtes-Campagne » réalisées entre 1964 et 1966. Retrouvées dans les archives nationales de la JOC/JOC-F, ces brochures portent sur un thème précis. Il s'agit, en quelque sorte, de véritables méthodes de réflexion et d'actions à destination des militants jocistes immigrés comme le souligne L.C. qui écrit à l'occasion du lancement de l'enquête-campagne sur la notion d'« argent »⁵⁹ :

« L'enquête sur la santé a réussi à nous faire découvrir l'importance de l'hygiène et de la sécurité, le besoin d'une nourriture saine et suffisante, que la santé de notre corps vaut plus que tout l'or du monde, etc. Mais nous ne pouvons en rester là. Nous, les jeunes travailleurs, nous avons continuellement besoin de vivre [...] en état d'observation, de voir et de découvrir la vie, les problèmes et les aspirations de la Jeunesse Travailleuse Emigrée⁶⁰. »

- 30 Rédigée en langue espagnole, cette brochure est l'un des outils qui permet aux jeunes espagnols d'analyser leurs problèmes et réalités de jeunes immigrés en France dans les années 1960 pour ensuite pouvoir passer à l'action. Au-delà d'une prise de conscience de leur condition de jeunes travailleurs immigrés, cette brochure permet également aux jocistes espagnols de pouvoir échanger à ce sujet avec les jocistes français ou d'autres organisations syndicales et étudiantes françaises, notamment lors de rencontres dans le Centres de culture ouvrière (CCO) et ses relais⁶¹.

- 31 Les rencontres avec les jocistes françaises ou de même que les difficultés concernant leur vie quotidienne et celles concernant leur situation administrative sont des éléments qui permettent aux immigrés jocistes la prise de conscience de classe. Pour la JOC française, les jeunes travailleurs espagnols sont effectivement des travailleurs catholiques expatriés qui doivent susciter l'expression d'une solidarité internationale.

- 32 Dans cet esprit, les différentes manifestations organisées par la fédération jocistes immigrés deviennent des plateformes privilégiées permettant aux immigrés de s'exprimer en leur nom propre. Elles leur permettent d'évoquer les difficultés de leur condition de jeunes travailleurs immigrés en France de manière active, comme le souligne le rapport concernant le Rallye régional de Toulouse en 1964⁶². Rédigé en langue espagnole, ce rapport souligne effectivement que toutes ces activités font partie d'un répertoire d'action partagé entre les jocistes français et espagnols.

- 33 Ainsi, en systématisant la participation des jocistes espagnols aux activités qu'elle propose, la JOC française permet à ces derniers d'adhérer aux valeurs et aux pratiques démocratiques sans avoir à abandonner pour autant les éléments culturels issus de leur pays d'origine, comme la langue ou certaines traditions populaires. La préservation du patrimoine culturel des immigrés espagnols est donc au cœur d'un certain nombre d'activités, comme celles organisées au niveau fédéral ainsi que le raconte L.C. :

« Nous, vu que parmi les émigrants il y avait plusieurs nationalités, (il y avait les Basques, les Navarrais, les Valenciens, les Estrémègnes), on essayait alors lors des rencontres qu'on organisait, de faire en sorte qu'il y ait une manifestation

culturelle dans laquelle chacun pouvait s'exprimer à travers ses danses et ses coutumes. Nous le cultivions d'abord pour que personne ne se sente dépaysé et aussi parce qu'il faut se cultiver en faisant la fête⁶³. »

- 34 Les différentes missions catholiques espagnoles soutenues par le régime franquiste ne sont donc pas les seules à promouvoir l'organisation des manifestations culturelles et populaires. Consultables dans le fonds d'archives de la JOC française concernant sa relation avec la JOC d'Espagne, les monographies nous donnent un aperçu des activités et des loisirs populaires pratiqués par les jocistes immigrés⁶⁴. Dans la langue jociste, une monographie est un document d'une dizaine de pages, généralement rempli par les nouveaux membres d'équipe et qui peut-être ou complété au début de chaque « enquête-campagne ». Il s'agit, en quelque sorte, d'un *curriculum vitae* militant dans lequel chaque jociste se présente en mettant en valeur les actions qu'il a menées et sa « carte de relations ». Ainsi celle consacrée aux festivités de Noël 1968 permet de souligner qu'un certain nombre de festivités religieuses et populaires constituent un autre point de rencontre entre les jocistes français et espagnols. Cela a pour but de faciliter non seulement leur intégration au sein de la société française mais aussi de prendre conscience de l'importance à construire un répertoire d'actions collectives⁶⁵.
- 35 Entre 1961 et 1968, le syndicalisme d'inspiration catholique a été, pour les immigrés espagnols, un lieu d'apprentissage et d'appropriation de valeurs militantes aux côtés des syndicalistes français non communistes. Il leur a permis de trouver un espace aux valeurs catholiques tout en leur proposant un discours alternatif à celui du régime franquiste.

Conclusion

- 36 Comme le soulignent les différentes mobilisations transnationales de solidarité menées par le groupe de reconstruction de la CFTC, puis de la CFDT, et celle de la JOC française, l'action du syndicalisme d'inspiration catholique est d'abord orientée sur l'aide aux organisations clandestines non communistes de l'intérieur. Pour la CFTC-CFDT comme pour la JOC française, il s'agit effectivement d'apporter un soutien logistique et moral aux nouvelles alliances syndicales qui émergent en Espagne comme l'USO. Dans un contexte de Guerre froide où le syndicalisme est bipolarisé entre des organisations de représentations syndicales issue des réseaux communistes et celles d'inspiration démocrate-chrétienne, l'action du syndicalisme d'inspiration catholique français correspond à un double objectif.
- 37 À l'échelle transnationale, il s'agit d'une part de contribuer à former de nouveau militants en proposant aux groupes d'immigrés de participer activement à la vie des différentes organisations qui le composent. Cette participation des groupes d'immigrés à la vie de la CFTC-CFDT ou de la JOC est d'abord pensée comme un outil permettant aux immigrés de satisfaire à l'exigence de meilleures conditions de vie quotidienne en France sans qu'ils aient pour autant à renier leurs spécificités culturelles (langues, fêtes populaires, etc.). D'autre part, il s'agit d'assurer la visibilité du syndicalisme non communiste sur la scène internationale et notamment en Espagne où les organisations clandestines se partagent les objectifs de la rénovation syndicale. En somme, les stratégies de solidarité et d'encadrement de la CFDT ou de la JOC/JOC-F française proposée aux immigrés ont joué un rôle dans l'identification des organisations non communiste à l'une des formes d'expression de la démocratie chrétienne. Plus

largement, l'activité du syndicalisme français d'inspiration catholique nous encourage à penser qu'entre les années 1960 et le début des années 1980, le jeu politique de l'Espagne post-franquiste constitue une sorte de « terre de mission » pour la démocratie chrétienne européenne⁶⁶. Qu'ils s'agissent d'organisations politiques, syndicales, ou d'institution culturelles, cette dernière dispose effectivement de nombreux relais dont l'étude s'inscrit pleinement dans le prolongement de notre analyse.

NOTES

1. Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France : de la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.
2. José Babiano et Ana-Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta : historia social de la emigración española a Europa*, Madrid, Fundación Primero de Mayo, Centro de Documentación de las Migraciones, Ediciones GPS, 2009 ; *Étrangers par nationalité détaillée - Séries longues depuis 1968 - Étrangers et immigrés | Insee*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5366474?sommaire=5363676> [consulté le 22 février 2022].
3. Ana-Isabel Fernández Asperilla et José Babiano (dir.), *Gente que se mueve : cultura política, acción colectiva y emigración española*, Madrid, Fundación 1° de Mayo, Ediciones GPS, 2010 ; Aubin Gonzalez, *Les Réseaux culturels et groupes de pression catholiques de l'immigration espagnole en France (1939-1976)*, thèse de doctorat, soutenue publiquement le 4 décembre 2019, Pessac, Université Bordeaux Montaigne, 2019.
4. Les JOC-F sont les branches féminines des JOC françaises et espagnoles.
5. En français, Union générale des travailleurs. Créée en 1888, l'UGT est la centrale syndicale du Parti socialiste ouvrier espagnol, lui-même fondé la même année par Pablo Iglesias.
6. En français, la Solidarité des travailleurs basques. En exil à Paris depuis 1937, il s'agit de la centrale syndicale du Parti national basque fondé par Sabino Arana en 1895.
7. En français, Société des ouvriers chrétiens de Catalogne.
8. Sur le processus de scission, voir Franck Georgi, « De la CFTC à la CFDT : un choix chrétien ? », dans Bruno Duriez, Étienne Fouilloux, Alain-René Michel et Archives nationales du monde du travail, *Chrétiens et ouvriers en France : 1937-1970 [actes du colloque, 13-15 octobre 1999]*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, 2001, p. 183-193.
9. Archives confédérales de la CFDT, Service d'archives de la CFDT (désormais Archives confédérales de la CFDT), Paris, 7H706, « Compte rendu de la Conférence Internationale sur l'Espagne, Bruxelles, 28 mars 1961 », Liasse « la CFTC et les syndicats espagnols - 1961 ».
10. Jean Lannes (1920-1999), Voir la notice « LANNES Jean », dans *Le Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article89655> [consulté le 3 mai 2021].
11. *Ibid.*
12. Que nous désignerons désormais comme CFDT.
13. Ce groupe se compose notamment de Paul Vignaux, secrétaire général du Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN), François Henry, Fernand Hennebique et Charles Savouillan. Voir Frank Georgi, *L'invention de la CFDT : 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Éditions de l'Atelier/CNRS Éditions, 1995.

14. Voir Frank Georgi, « DESCAMPS Eugène, Paul », dans *Le Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article22419> [consulté le 22 février 2022].
15. *Ibid.*
16. Voir Claude Roccati, *Un internationalisme entre discours et pratiques : la politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, thèse de doctorat, Université du Havre, France, 2014.
17. En français, Fraternité ouvrière d'Action catholique - Jeunesse ouvrière catholique.
18. Lors d'un procès, des membres du *Frente de Liberación Popular* (FLP) furent accusés d'avoir participer à la Grève nationale pacifique organisée par les militants du PCE en 1959. De façon plus précise, le FLP est un groupe d'universitaires issus des cellules jocistes et qui se réunissait autour de la figure de Julio Cerrón. Formée à Madrid en 1958, cette organisation dispose d'un relais extérieur actif en France dans les années 1960 qui est l'objet d'un travail en cours d'écriture.
19. Parmi ces groupes, nous pouvons citer par exemple les *Grupos Obreros de Estudios Sociales* (GOES) de HOAC-JOC ou les *Vanguardias Obreras* jésuites.
20. Dans la première moitié des années 1960, le taux d'inflation est de 2 % (1961), 5,9 % (1962), 8,9 % (1963) et monte jusqu'à 13,2 % (1965). Pour les autres années, voir Ana Buisan et Esther Gordo, *El Sector exterior en España*, Banco de España, coll. « Estudios Económicos », n° 60, 1997, p. 25.
21. Voir entre autres la Déclaration de la JOC française aux mineurs espagnols en grève en date du 17 septembre 1963, Archives départementales des Hauts-de-Seine, Archives nationales de la JOC (AN/JOC), boîte 44J/53, « Relations de la JOC française avec la JOC espagnole (65-82) ». L'ensemble de la documentation du mouvement est versé centre des Archives départementales des Hauts-de-Seine à Nanterre.
22. Voir *Pacem In Terris* : sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté, et la section intitulée « Rapports entre les hommes et les pouvoirs publics au sein de chaque communauté politique ».
23. Entretien avec René Salanne, ancien membre du Secteur international de la CFTC, également ancien secrétaire confédéral de la CFDT, Entretien réalisé par Aubin Gonzalez à Paris le 11 avril 2014.
24. L'Opus Dei est une œuvre catholique fondée par Jose María Escrivá de Balaguer en 1928. Très influente sous la dictature franquiste, à travers ses réseaux intellectuels et universitaires, elle joue un grand rôle dans le processus de libéralisation économique que son personnel politique mythifie avec l'image du « miracle économique espagnol », voir Carme Molinero et Pere Ysàs, *La anatomía del franquismo : de la supervivencia a la agonía, 1945-1977*, Barcelone, Espagne, Crítica, 2008.
25. David Ruiz González, *Historia de Comisiones Obreras, 1958-1988*, Madrid, Espagne, Siglo veintiuno de España, 1994 ; José Babiano Mora, « Los católicos en el origen de Comisiones Obreras », *op. cit.* ; Antonio Baylos Grau et Juan Moreno Preciado, *Comisiones Obreras paso a paso : desde los orígenes en el franquismo hasta la huelga general de diciembre de 1988*, Albacete, Bomarzo, 2017.
26. Frank Georgi, *L'invention de la CFDT*, *op. cit.* ; Claude Roccati, *Un internationalisme entre discours et pratiques*, *op. cit.*
27. Bruno Vargas, « La Unión General de Trabajadores (UGT) y la Confederación Francesa Democrática del Trabajo (CFDT) : nuevas ejecutivas, nuevo socio sindical en Francia (1971-1978) », *Hispania*, vol. 78, n° 259 (2018), 5 septembre 2018.
28. Entretien avec René Salanne, ancien secrétaire confédéral de la CFDT, ancien permanent régional puis national de la JOC et ancien président de la JOC Internationale. Entretien réalisé par Aubin Gonzalez, archives confédérales de la CFDT, 11 avril 2014.
29. Entretien avec René Salanne, *Ibidem.*
30. *Ibid.*
31. En espagnol : *solidaristas*, nom donné aux militants de ELA-STV.
32. Sur la trajectoire de Ramon Agesta, voir Miguel Rodríguez Alvarez, *Espías vascos*, Tafalla, Txalaparta, 2004.

33. Voir le compte rendu de la première assemblée générale célébrée en 1964 : Archives confédérales de la CFDT, Paris, 7H706, « Rapport sur la situation des immigrés espagnols en France. CFTC et travailleurs espagnols en France, 1963-1964 ».
34. Archives confédérales de la CFDT, Paris, 7H706, « Rapport sur la situation des travailleurs espagnols en France », rédigé par René Salanne en 1963.
35. Frank Georgi, « ESPÉRET Gérard, Marie, François, Auguste, Louis », dans *Le Maître*, <https://maitron.fr/spip.php?article24682> [consulté le 9 juillet 2021].
36. Claude Roccati, *Un internationalisme entre discours et pratiques*, op. cit.
37. « Étrangers par nationalité détaillée – Séries longues depuis 1968 – Étrangers et immigrés | Insee », *ibid.*
38. *Ibid.*
39. Frank Georgi, « DESCAMPS Eugène, Paul », op. cit.
40. Cole Stangler, *La CFDT et les travailleurs immigrés dans « les années 68 » : la solidarité et ses limites*, mémoire de Master 2, sous la direction de Frank Georgi, Université Panthéon-Sorbonne, 2018.
41. *Ibid.*
42. Claude Roccati, *Un internationalisme entre discours et pratiques*, op. cit.
43. À ce sujet, voir les travaux du Centro de Documentación de la Emigración Española de la Fundación 1° de Mayo.
44. Voir « Les travailleurs immigrés espagnols en France », *ibid.*
45. Archives confédérales de la CFDT, Paris, 7H708, Rapport d'activités des immigrés espagnols (juin 1965-octobre 1966). Activité des immigrés espagnols de la CFDT, 1965-1966.
46. Natacha Lillo, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis : 1900-1980*, Paris, Éditions Autrement, 2004.
47. *Ibid.*
48. À l'heure où nous écrivons, il est difficile de savoir si cette aide fournie par la Confédération a permis ou non une large adhésion des Espagnols à la CFDT. Cela mériterait sans doute une autre contribution.
49. C'est notamment le cas pour le Hogar de los Españoles de la Plaine-Saint-Denis, fondé en 1900 : voir Natacha Lillo, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis*, op. cit. Nous pouvons également citer le cas du Solar Español de Bordeaux, fondé par deux jésuites français pour venir en aide aux ouvriers espagnols de la région bordelaise qui s'étaient d'abord regroupés suivant le modèle des cercles d'ouvriers. Voir *El Solar Español de Burdeos (Francia) : su origen, su labor, sus frutos y esperanzas. Testimonios favorables*, Madrid, Tipografía Católica de Alberto Fontana, 1927 ; Maria Santos-Sainz et François Guillemeteaud, *Les Espagnols à Bordeaux et en Aquitaine*, Bordeaux, France, Éditions Sud Ouest, 2006.
50. William James Callahan, *The Catholic Church in Spain, 1875-1998*, Washington, D.C., États-Unis, Catholic University of America Press, 2000.
51. Voir Aubin Gonzalez, « Apôtres et ouvriers : les jeunes travailleurs espagnols au sein de la JOC française (1959-1968) », communication dans le cadre de la journée d'études « L'encadrement des Espagnols en France, 1920-1990 », Natacha Lillo (dir.), Université de Paris, 2021, actes à paraître.
52. Anthony Favier, *Égalité, mixité, sexualité : le genre et l'intime chez de jeunes catholiques du mouvement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC-F), dans les années 1968 et au-delà (1954-1987)*, thèse de doctorat, soutenue publiquement le 5 décembre 2015, 2015, p. 219.
53. Sur ce point, voir le témoignage de Maria Arondo, *Moi, la bonne*, Paris, Stock, 1975, et la lecture qu'en fait Rocio Negrete Peña. Voir Rocio Negrete Peña, « María Arondo, ¿una voz representativa de las “bonnes” españolas en París? Clase, género, raza y migración », *Kamchatka. Revista de análisis cultural*, n° 14, 30 décembre 2019, p. 203-222.
54. Siège national de la JOC d'Espagne, Archive Generale de la JOC d'Espagne, Madrid. Traduction et compte rendu en espagnol de la Commission Emigration de la JOC française mai 1963, 101. 1.3.3 : JOC/F española en Francia.

55. L.C., permanent pour la JOC espagnole immigrée de 1962 à 1968. Entretien réalisé par Aubin Gonzalez le 7 mai 2014 à Madrid (Espagne).
56. Voir les travaux de Myriam Bizien-Filippi qui s'est consacrée à l'étude des groupes de jeunes travailleurs musulmans au sein de la JOC, voir Myriam Bizien-Filippi, « La place des mouvements d'éducation populaire catholiques dans les processus de transmission culturelle et religieuse auprès des enfants de familles migrantes ou issues de l'immigration en France (1970 à nos jours) », dans Gwénola Sebaux, *Processus de transmission dans les familles de migrants ou issues de l'immigration : regards croisés*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll.« Dialogues entre cultures », 2019, p. 151-164.
57. *Ibid.*
58. Aubin Gonzalez, « Apôtres et ouvriers : les jeunes travailleurs espagnols au sein de la JOC française (1959-1968) », *op. cit.*
59. Archives départementales des Hauts-de-Seine, AN/JOC, boîte 44J/148A, Présentation à l'Enquête-campagne pour l'année 1965-1966 intitulée, « libres o esclavos del dinero ». Traduit par l'auteur.
60. *Ibid.*
61. *Ibid.* Aubin Gonzalez, « Apôtres et ouvriers : les jeunes travailleurs espagnols au sein de la JOC française (1959-1968) », *op. cit.* Situé à Nogent-sur-Marne, le CCO est fondé dans les années 1960 sur les bases de l'Institut de culture ouvrière impulsé par la JOC en 1945. Le CCO est un centre de formation professionnel, culturel et syndical à destination des travailleurs qui dispose d'antennes locales dans tout l'Hexagone. Issus de l'élan de l'éducation populaire d'après-guerre, il est étroitement lié au Mouvement de libération ouvrière « Culture et Liberté ».
62. Archives départementales des Hauts-de-Seine, AN/JOC, boîte 44J/148, Compte rendu du rallye régional de Toulouse organisé par la JOC Emigración Española, le 26 avril 1964.
63. Traduit par l'auteur, Entretien avec L.C., *op. cit.* Voir Aubin Gonzalez, *Les Réseaux culturels et groupes de pression catholiques de l'immigration espagnole en France (1939-1976)*, *op. cit.*, p. 219 pour la transcription originale.
64. Aubin Gonzalez, « Apôtres et ouvriers : les jeunes travailleurs espagnols au sein de la JOC française (1959-1968) », *op. cit.*
65. Archives départementales des Hauts-de-Seine, AN/JOC, boîte 44J/227, Document intitulé « Grille d'analyse préparant la S.D.N. 1968 », feuillet 63, liasse « Immigrés 1967-1968.
66. Voir, par exemple, au rôle joué par la démocratie chrétienne ouest-allemande durant la Transition, notamment à travers la Fondation *Humanismo y Democracia* : voir Natalia Urigüen López de Sandaliano, *A imagen y semejanza: la democracia cristiana alemana y su aportación a la Transición española*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 2018.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse au travail du syndicalisme d'inspiration catholique en direction de l'immigration espagnole en France entre 1961 et 1968. À partir des expériences proposées par la CFTC-CFDT pour des immigrés espagnols, puis celles des mouvements d'action catholique tels que la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC/JOC-F), il s'agit de comprendre comment le syndicalisme catholique français a pu leur permettre d'exprimer une critique du franquisme. Autrement dit, il s'agit d'interroger la « spécificité catholique » de ces groupes d'immigrés et de

tenter de comprendre comment des immigrés ont pu acquérir une stratégie d'autonomie syndicale porteuse de valeurs d'inspiration catholique pensées comme démocratiques et alternatives à celles portées par le national-catholicisme.

This article focuses on the work of Catholic trade unionism that targeted Spanish immigration in France between 1961 and 1968. Based on how CFTC-CFDT trade unions interacted with Spanish immigrants, compared to Catholic workers movements such as the *Jeunesse ouvrière chrétienne* (Young Christian Workers, JOC/JOC-F), this article shall elucidate how French Catholic trade unionism allowed for a critique of Francoism to emerge. In other words, this article tries to rethink the “Catholic specificity” of these immigrant groups, and to understand how immigrants were able to acquire a strategy of union autonomy that conveyed Catholic values that were democratic alternatives to those embodied by Spanish National Catholicism.

INDEX

Keywords : spanish immigration, France, anti-francoism, Confédération française démocratique du travail (French Democratic Confederation of Labor CFDT), Jeunesse ouvrière chrétienne (Young Christian Workers JOC)

Thèmes : Varia

Mots-clés : immigration espagnole, France, antifranquisme, Confédération française démocratique du travail (CFDT), Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC)

AUTEUR

AUBIN GONZALEZ

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne et membre du Centre d'études des mondes moderne et contemporain (CEMMC – UBM), Aubin Gonzalez a soutenu une thèse intitulée *Les réseaux culturels et groupes de pression catholiques de l'immigration espagnole (1939-1976)*. Ses travaux portent sur l'étude des formes de solidarité, d'expression et de mobilisation des réseaux espagnols, essentiellement ceux se réclamant ou affichant une culture catholique. Il a récemment rejoint le comité de lecture de la revue *E-storia : Les cahiers de Framespa*, rattachée à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.